

Bénévolat

« Les cadres souhaitent faire quelque chose qui a du sens »

Directrice de Benevol Suisse, Elsbeth Fischer-Roth conseille les entreprises et les particuliers qui souhaitent s'engager à titre bénévole. Ci-dessous, elle nous explique entre autres le bénéfice que les cadres et leurs employeurs peuvent retirer d'un tel engagement. **Par Michael Zollinger**

Madame Fischer-Roth, quelque 2,5 millions de personnes travaillent en Suisse bénévolement, soit plus d'un tiers de la population adulte. Parmi elles, quelle est la proportion de cadres supérieurs ?

Elsbeth Fischer-Roth: on sait que 30 pour cent des personnes qui font du bénévolat jouissent d'un niveau de formation élevé. Une majorité d'entre eux sont donc des cadres supérieurs ou des spécialistes.

Les indépendants sont-ils plus nombreux à donner de leur temps à une cause ?

Ce n'est pas prouvé statistiquement, mais les personnes de condition indépendante sont en effet assez nombreuses à le faire. A leurs yeux, un équilibre optimal entre travail et vie privée passe aussi par un engagement en dehors du milieu professionnel ou familial.

Une activité bénévole permettrait donc de mieux concilier vie privée et vie professionnelle ?

C'est souvent le cas : côtoyer d'autres univers que le sien est souvent un gage d'équilibre. Mais c'est aussi une question de caractère. De plus, il faut commencer relativement jeune, comme le montrent diverses études : une fois la barre des 40-45 ans franchie, la probabilité de s'engager dans le bénévolat diminue fortement.

Quel type d'activité bénévole les cadres choisissent-ils en général ?

Tout dépend des préférences et des intérêts personnels.

Ceux qui s'engagent le font-ils pour des raisons de prestige ?



Photo: Renate Wernli

Elsbeth Fischer-Roth: «Le bénévolat peut jouer un rôle utile lors d'une réorientation professionnelle».

A mon avis, c'est plutôt rare. De nombreux cadres souhaitent faire quelque chose qui a du sens. Les contacts qu'ils nouent grâce à leur action bénévole leur tiennent à cœur.

Le réseautage est-il un facteur de motivation important pour le bénévolat ?

La motivation première est généralement autre : on cherche d'abord à faire bouger les choses. Ce n'est souvent qu'après coup que le bénévole se rend compte qu'il en profite presque plus que les bénéficiaires. Son engagement bénévole lui permet d'élargir son réseau d'une autre manière et de découvrir des mondes qui lui étaient totalement étrangers jusque-là.

Quelle autre raison incite-t-elle les cadres à donner de leur temps ?

En tant que personnes hautement qualifiées, ils sont nombreux à vouloir transmettre quelque chose aux autres, par exemple à ceux qui ont été moins gâtés par la vie.

Quelles raisons les cadres dirigeants invoquent-ils pour justifier leur non-engagement ?

Le manque de temps est souvent cité. Et il est vrai que dans la vie, certaines phases sont propices au bénévolat et d'autres ne le sont pas du tout. L'engagement bénévole n'est pas une obligation. C'est précisément le caractère facultatif qui fait toute la qualité du bénévolat. Nous devons absolument préserver cet atout.

Quel rôle le travail bénévole joue-t-il chez les femmes qui souhaitent reprendre une activité professionnelle ?

Son importance tend à diminuer. De nos jours, les femmes bien qualifiées renoncent moins souvent à leur carrière pour élever leurs enfants. En revanche, le bénévolat peut jouer un rôle utile lors – d'une réorientation professionnelle, comme j'en ai personnellement fait l'expérience en testant sur une base facultative si le travail avec des personnes handicapées me plaisait. Nos services

Portrait

Elsbeth Fischer-Roth est directrice de Benevol Suisse. Cette association fondée en 1999 en tant que communauté d'intérêts est, depuis 2002, l'organisation faîtière de 18 services Benevol régionaux. Ceux-ci informent et conseillent sur tous les aspects du bénévolat et coordonnent les activités sur le terrain. Benevol Suisse propose diverses prestations, comme l'organisation de cours de perfectionnement à l'intention des divers services, et prodigue aussi directement des conseils aux entreprises intéressées. ■

Benevol reçoivent de plus en plus de demandes de personnes en quête de nouvelles expériences.

Les entreprises suisses encouragent-elles les cadres qui s'engagent bénévolement ?

D'une manière générale, oui. Le directeur d'une grande société des rives du lac de Constance m'a récemment confié que l'attrait de sa région était largement dû au travail accompli par des bénévoles et que, s'il était en mesure de recruter les meilleurs cadres, c'était notamment grâce aux conditions de vie propices aux familles offertes dans la région. C'est donc pourquoi lui-même et ses collègues étaient nombreux à encourager le bénévolat. De nombreuses entreprises savent d'autre part que les personnes qui, par exemple, sont actives dans un comité d'association s'impliquent aussi dans leur job. Et lorsque ce travail est reconnu et apprécié par l'employeur, la motivation augmente

encore. Il est plus difficile de gérer un comité d'association hétéroclite qu'une équipe dont on a soi-même choisi les membres. Notre «Dossier bénévolat» créé spécialement à cet effet, permet d'attester les compétences liées aux activités bénévoles.

En ces temps où la charge de travail augmente partout et pour tous, dans quels domaines est-il particulièrement difficile de trouver des bénévoles ?

La situation est critique pour les missions qui impliquent par exemple une présence hebdomadaire à une heure précise. Je songe ici notamment aux entraînements d'une équipe de juniors dans un club de sport. Lorsque dix jeunes vous attendent, vous ne pouvez pas arriver en retard parce qu'une urgence de dernière minute vous a retenu au travail. Dans un comité d'association, ça passe mieux. Cependant, nombre d'associations se plaignent qu'elles n'arrivent plus à trouver des volontaires disposés à siéger au sein de leur comité.

Quelle en est la raison ?

Le travail des membres d'un comité devient généralement plus complexe. La législation est de plus en plus touffue et notre société a tendance à tout critiquer, ce qui ne manque pas d'encourager plus d'un.

Il en va de même pour les mandats politiques ?

Hélas oui. Ici aussi, les exigences ont monté de plusieurs crans.

Comment Benevol Suisse encourage-t-elle le travail bénévole des cadres ?

Nous sommes indépendants et conseillons en toute indépendance. Nous savons quelles possibilités existent. De

plus, nous mettons l'accent sur la sensibilisation du public. Aux cadres, nous proposons par exemple des programmes de mentorat intéressants pour aider les jeunes à la recherche d'un emploi.

Conseillez-vous les entreprises dans le domaine du «Corporate Volunteering» ?

Oui, mais avec une certaine retenue. Le terme lui-même prête à confusion: dans la plupart des cas, il ne s'agit pas d'un travail bénévole, puisque celui-ci est fourni pendant les heures de travail et, qui plus est, rarement sur une base volontaire. Une collaboration étroite entre la société à but lucratif et celle à but non lucratif est indispensable. L'action d'une équipe de bénévoles d'une entreprise qui se mobilisent l'espace d'un jour «sur le terrain» pour disparaître aussi vite sera tout sauf durable. Nous déconseillons vivement ce genre de projets. Il importe de nouer et d'entretenir des liens, en transmettant des connaissances et du savoir-faire par exemple. Les expériences faites en la matière sont très positives.

Jetons un regard sur l'avenir: dans quels secteurs le bénévolat va-t-il gagner en importance ?

Les besoins dans le domaine des soins aux personnes âgées vont augmenter sous l'effet de l'évolution démographique. Simultanément, le nombre de personnes susceptibles de s'engager bénévolement va diminuer. D'une manière générale, les petites organisations auront de plus en plus de mal à recruter des volontaires, les grandes organisations ayant plus d'avantages à leur offrir, sous la forme de cours de perfectionnement, d'un suivi ou de conseils. Cette tendance est très nette. ■

Souhaitez-vous obtenir régulièrement des informations actualisées sur des sujets susceptibles de vous intéresser en tant qu'employeur ?

Alors n'hésitez pas à vous abonner gratuitement à la

Newsletter de l'Union patronale suisse

Sur notre site web: www.employeur.ch